

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT Mairie

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

<u>Présents</u>: Roland BOISSIERE, Erik MOUCHEBOEUF, Jean-Pascal MERCIER, Clément THERY, Frédéric PONS, Michel MAGNE, Denise PEIGNAUD, Myriam BOURNAZEL.

Excusés : Absents :

Représentés: Hélène NANCIU par Erik MOUCHEBOEUF, Julie BARRAL par Roland

BOISSIERE

Secrétaire de séance : Denise PEIGNAUD

Vote du compte administratif 2018 BP M14 (DE_2019_01)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2018 du budget général.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	13 355.53			109 435.32	13 355.53	109 435.32
Opérations exercice	54 456.56	90 375.37	293 416.59	308 059.62	347 873.15	398 434.99
Total	67 812.09	90 375.37	293 416.59	417 494.94	361 228.68	507 870.31
Résultat de clôture		22 563.28		124 078.35		146 641.63
Restes à réaliser	62 257.00	4 105.00			62 257.00	4 105.00
Total cumulé	62 257.00	26 668.28		124 078.35	62 257.00	150 746.63
Résultat définitif	35 588.72			124 078.35		88 489.63

Monsieur Jean-Pascal MERCIER, Président de séance, met aux voix, Monsieur le Maire s'abstenant.

Le Conseil Municipal vote le CA 2018 -BP M14 :

POUR: 6 CONTRE:0

ABSTENTION :2 (MOUCHEBOEUF E - NANCIU H)

Vote du compte administratif 2018 BP M49 (DE_2019_02)

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2018 du budget Eau&Assainissement.

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		763.06		1 170.34		1 933.40
Opérations exercice	56 798.20	54 427.16	25 627.72	32 226.00	82 425.92	86 653.16
Total	56 798.20	55 190.22	25 627.72	33 396.34	82 425.92	88 586.56
Résultat de clôture	1 607.98			7 768.62		6 160.64
Restes à réaliser	383 034.00	379 616.00			383 034.00	379 616.00
Total cumulé	384 641.98	379 616.00		7 768.62	383 034.00	385 776.64
Résultat définitif	5 025.98			7 768.62		2 742.64

Monsieur Jean-Pascal MERCIER, Président de séance, met aux voix, Monsieur le Maire s'abstenant.

Le Conseil Municipal vote le CA 2018 -BP M49 :

POUR: 6 CONTRE:0

ABSTENTION :2 (MOUCHEBOEUF E - NANCIU H)

Vote du compte de gestion 2018 BP M14 (DE_2019_03)

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que la comptabilité du percepteur est conforme aux écritures de la comptabilité de la commune et qu'il convient de voter les comptes de gestion 2018 du BP M14.

POUR: 8
CONTRE:0

ABSTENTION :2 (MOUCHEBOEUF E - NANCIU H)

Vote du compte de gestion 2018 BP M49 (DE_2019_04)

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que la comptabilité du percepteur est conforme aux écritures de la comptabilité de la commune et qu'il convient de voter les comptes de gestion 2018 du BP M49.

POUR: 8 CONTRE:0

ABSTENTION :2 (MOUCHEBOEUF E - NANCIU H)

Affectation du résultat de fonctionnement BP M14 (DE_2019_05)

Il résulte un excédent de fonctionnement de **124.078.35** qui sera affecté de la façon suivante, au BP 2019 au compte 1068 : **35.588.72** (couverture du déficit d'investissement) et excédent reporté 002 : **88.489.63**.

POUR: 9 CONTRE:0

ABSTENTION: 1 (NANCIUH)

Affectation du résultat de fonctionnement BP M49 (DE_2019_06)

Il résulte un excédent de fonctionnement de **7.768.62** qui sera affecté de la façon suivante, au BP 2019 au compte 1068 : **5.025.98** (couverture du déficit d'investissement) et excédent reporté 002 : **2.742.64**.

POUR: 9
CONTRE:0

ABSTENTION: 1 (NANCIUH)

Vote des taux d'imposition 2019 (DE_2019_07)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition votés pour l'année 2018 et propose d'appliquer les taux d'imposition suivants pour l'année 2019 :

Taxe habitation :7.61%Taxe Foncière (bâti):15.30%Taxe Foncière (non bâti)39.50%

POUR: 9
CONTRE: 0

ABSTENTION: 1 (MAGNE M)

Vote du budget primitif 2019 BP M14 (DE_2019_08)

Dépenses de fonctionnement 383.064 Recettes de fonctionnement 294.575 **RF 002** 88.489 Total Recettes: 383.064 Dépenses d'investissement 57.957 Restes à réaliser 62.257 Total Dépenses: 120.214 Recettes d'investissement 93.546 Restes à Réaliser 4.105 RI 001 22.563 **Total Recettes** 120.214

Total du Budget: 503.278

Monsieur le Maire met aux voix :

POUR: 9 CONTRE:0

ABSTENTION: 1 (NANCIUH)

Vote du budget primitif 2019 BP M49 (DE 2019 09)

Dépenses de fonctionnement	37.928		
Recettes de fonctionnement	35.186		
RF 002	2.742		
Total Recettes:	37.928		
Dépenses d'investissement	29.280		
Restes à réaliser	383.034		
DI 001	1.608		
Total Dépenses :	413.922		
Recettes d'investissement	34.306		
Restes à Réaliser	379.616		
Total Recettes	413.922		
Total du Budget :	451.850		

Monsieur le Maire met aux voix :

POUR:9

CONTRE:0

ABSTENTION :1 (NANCIU H)

<u>Amortissement d'une pompe de relevage BP M49 - Durée d'amortissement (</u> <u>DE_2019_10</u>)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'achat d'une pompe de relevage d'un montant total de 1.788 € TTC. La réglementation prévoit que les immobilisations corporelles au BP 49 doivent être amorties sur une période qui ne peut dépasser 5 ans et propose d'amortir ces immobilisations corporelles sur une durée de 4 ans.

POUR: 9 CONTRE: 0

ABSTENTION: 1 (NANCIUH)

<u>Demande d'aide financière au Département de l'Hérault dans le cadre du Hors Programme 2019 (DE_2019_11)</u>

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis de l'entreprise SARL L'Occitane pour la réfection de la voirie communale dans le hameau de Soulagets et à Madières, dont le montant s'élève à 20.332.20 € HT soit 24.398.64 € TTC

Il propose au conseil municipal de solliciter une aide financière auprès du Département de l'Hérault dans le cadre du Hors Programme Voirie/Patrimoine 2019.

Voté à l'unanimité.

<u>Transfert de la compétence investissement Éclairage Public à Hérault Énergies (</u> DE_2019_12)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de transférer à HERAULT ENERGIES la compétence « Investissements Éclairage public et éclairage extérieur » et ainsi pouvoir bénéficier de l'aide du FEDER et/ou de HERAULT ENERGIES.

POUR: 9 CONTRE:0

ABSTENTION: 1 (NANCIU H)

Cession d'une partie de la parcelle AK117 au SIVOM du Larzac (DE_2019_13)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le forage du SIVOM du Larzac dans le hameau de Navacelles. Ce dernier a été aménagé près de la Vis et en partie sur une parcelle communale cadastrée AK 117. Afin de continuer la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DPU), il est nécessaire que la commune cède une partie de cette parcelle (environ 60 m²) au SIVOM du Larzac.

Voté à l'unanimité.

Renouvellement d'autorisation de l'occupation temporaire du snack "Les Tilleuls" (DE 2019_14)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Mme Sylvie PONS pour l'autoriser à utiliser un abri provisoire au snack "Les Tilleuls" situé sur la parcelle AB219 afin d'exercer une activité commerciale pendant la saison touristique soit du **1er avril au 30 novembre 2019.**

Voté à l'unanimité.

D.I.A.: Vente parcelle AB69 KIRSTETTER / LEYNAUD - Vente parcelles AO5-AO6&AO7 Cts DURAND/GYBELY.

OUESTIONS DIVERSES:

- Inauguration du chemin de randonnée le 29 juin 2019

- Travaux de la station d'épuration de Navacelles : fin de chantier prévue le 18 avril 2019 et mise en service le même jour

Le Maire Roland BOISSIERE